

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
6	Aider à la réalisation, en concertation avec les commerçants concernés, d'un <b>plan d'occupation et de répartition de l'espace public sur la Place Puissant</b> améliorant la convivialité de l'espace, l'attractivité des commerces et terrasses, et la sécurité des piétons	1.3.

### Description du projet

La Place Puissant de Poulseur est un espace public occupé et utilisé par divers acteurs:

- les deux établissements Horeca qui, depuis le réaménagement de la place il y a une vingtaine d'années, jouissent d'une certaine latitude dans l'occupation commerciale de l'espace public pour leur terrasse (pas de redevance ni de plan précis d'occupation) ;
- la nouvelle épicerie locale qui s'est installée dans l'ancienne gare de Poulseur et dont le gérant actuel demande une sécurisation de la traversée de la voirie le séparant de la place ainsi que l'occupation commerciale d'une partie de la place au même titre que les autres acteurs économiques ;
- trois foodtrucks qui s'y installent chaque semaine moyennant l'autorisation communale et le paiement d'une redevance communale ;
- des associations locales qui y organisent des événements (fête foraine, manifestations parfois de grande ampleur comme lors de la Coupe du Monde en été 2018, ...) qui génèrent parfois des problèmes de cohabitation entre acteurs économiques ou entre organisateurs et voisinage ;
- la commune qui pourrait également y organiser certains événements et y délocaliser occasionnellement le petit marché des producteurs locaux dont elle a le projet (voir fiche-action 51).

Un public de passage fréquente également la Place : les usagers de la gare-arrêt de Poulseur, les touristes, les usagers de la Maison du Peuple (dont ceux de l'Espace Public Numérique et de la Bibliothèque), les élèves et les parents d'élèves des deux implantations scolaires à proximité de la place, les usagers du RAVeL, ou encore les clients du cabinet vétérinaire, du cabinet d'avocats, du centre de vacances et des futures activités qui s'implanteraient dans l'ancien hôtel-restaurant.

A plusieurs reprises, le Collège communal de Comblain-au-Pont a émis la volonté d'harmoniser l'espace et de réguler l'occupation commerciale du domaine public dans le but de rendre la place polyvalente, accessible, conviviale, attractive et sécurisée. En concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il s'agit de poser un cadre clair d'occupation des lieux et de partage de l'espace.

La Place Puissant fait l'objet d'autres fiches-action (16,17 et 18) relative à un objectif à long terme à savoir la stimulation du développement d'un quartier nouveau autour de la gare de Poulseur pour lequel de nouveaux emplacements de parkings devraient être créés, allégeant ainsi les parkings situés autour de la Place Puissant et régulièrement saturés.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

### Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

L'enjeu de cette action n'est pas directement la création d'emploi mais bien la création d'un environnement favorable au maintien voire au développement d'activités économiques (commerces, commerces ambulants, entreprises, événements, ...) autour de la Place Puissant à Poulseur.

**Indicateurs :**

- fait - en cours - pas fait ;
- nombre d'acteurs économiques consultés ;
- nombre de réunions avec les commerçants et les services concernés ;
- nombre de participants ;
- nombre d'avis rendus

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Public concerné**

Les commerces et entreprises situés aux abords de la Place Puissant à Poulseur, les associations locales organisatrices d'événements sur la place, les services communaux (Cadre de Vie et Travaux principalement) et les clients ou usagers de cet espace.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Porteur du projet**

La commune de Comblain-au-Pont avec le soutien de l'ADL

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Rôle de l'ADL**

L'ADL se positionne comme un relais entre les différents acteurs économiques et les services communaux (notamment les services Cadre de vie et Travaux). Elle sera en charge du recueil des avis des acteurs économiques, de leur synthèse et, in fine de l'élaboration d'une proposition de plan d'occupation de l'espace concerné.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)****Partenaires publics :**

- les services communaux (Travaux, Cadre de Vie, Manifestations, Finances, ...) pour l'application du plan d'occupation.

**Partenaires privés :**

- les commerces et entreprises utilisant cet espace qui seront consultés par l'ADL et pourront émettre leur remarques et doléances.

**Partenaires associatifs :**

- le Comité des Fête de Poulseur ou d'autres associations qui y organisent des évènements et qui, en tant qu'acteurs du développement économique de la place, seront également consultés.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Grandes étapes de réalisation prévues**

- Rencontres individuelles (au travers d'un sondage) avec les acteurs économiques et associatifs concernés par un plan de partage de l'espace de la place Puissant à Poulseur

- Synthèse et élaboration d'une proposition de plan d'occupation de l'espace en intégrant les paramètres de sécurité, de mobilité, de respect des différents usagers, ...

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

**Coûts estimé et mode de financement**

Aucun frais liés à cette action. Les éventuels petits aménagements de la place seront pris en charge par la commune sur fonds propres.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)